



## **LE TRANSPORT COLLECTIF EN PÉRIL DANS LA MRC DE BÉCANCOUR : UN APPEL URGENT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

**Bécancour, 26 juin 2026** — La MRC de Bécancour et ses partenaires lancent aujourd'hui un message sans équivoque au gouvernement du Québec : **le transport collectif à la MRC de Bécancour est en danger et nécessite une action immédiate**. Une intervention rapide est essentielle pour éviter des impacts majeurs sur la population et l'économie.

La nouvelle aide financière accordée par le ministère du Transport et de la Mobilité durable à la MRC dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif 2025-2027 ne permet plus de répondre à la réalité régionale, alors que les besoins ne cessent de croître. Des déficits de 450 000 \$ en 2026 et près de 500 000 \$ en 2027 sont anticipés, plaçant le service dans une situation critique — une situation jugée insoutenable pour une organisation déjà à bout de souffle.

*« Plus il y a d'usagers, moins on est financés. Plus les déplacements augmentent, plus notre déficit se creuse. C'est complètement incohérent. Sans intervention rapide, les choix à venir seront difficiles : réduire les services, compromettre leur efficacité... ou envisager leur disparition pure et simple »,* déplore monsieur Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Au-delà des chiffres, le transport collectif représente un lien vital pour de nombreux citoyens. Étudiants, travailleurs, immigrants, aînés et personnes sans voiture en dépendent quotidiennement pour accéder à l'éducation, à l'emploi et aux services de base.

*« À Bécancour, le transport collectif, ce ne sont pas que des statistiques : ce sont des citoyens qui étudient, travaillent et brisent l'isolement. En milieu rural, les réalités sont particulièrement exigeantes : longues distances, faible densité de population et absence d'alternatives. Nous faisons notre part : nous investissons, nous optimisons et nous collaborons. Mais nous avons atteint la limite de ce que nous pouvons absorber localement »,* a rappelé le maire de Bécancour, monsieur Pascal Blondin.

Les impacts d'un affaiblissement du service seraient nombreux : isolement accru des aînés, difficultés d'accès à l'emploi, aux études et aux soins de santé, ainsi qu'une pression supplémentaire sur les entreprises déjà confrontées à des enjeux de main-d'œuvre.

Du côté du milieu de l'éducation, on rappelle que le transport est un facteur déterminant dans la poursuite du projet d'études :

*« Pour plusieurs de nos étudiantes et étudiants, le transport collectif est un facteur déterminant d'accès aux études. Sans service fiable, l'accessibilité même à l'enseignement supérieur est limitée. Favoriser le transport collectif s'inscrit dans notre planification stratégique et vise à augmenter le taux de diplomation dans la région, réduire les enjeux de stationnement autour du cégep et à diminuer l'impact de la crise du logement pour nos étudiants et étudiantes »,* souligne monsieur Éric Milette, directeur général du Cégep de Trois-Rivières.

Les organismes communautaires soulignent également les impacts sociaux majeurs :

« *Le transport collectif est essentiel pour les personnes les plus vulnérables de notre communauté. Réduire le service, c'est accentuer l'isolement et limiter l'accès à des services aussi fondamentaux que se nourrir, se soigner ou participer à la vie sociale* », précise monsieur Anthony Deshaies, directeur général de la Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour.

À l'échelle régionale, la situation interpelle bien au-delà du territoire :

« *La situation vécue à Bécancour reflète une réalité plus large dans plusieurs territoires ruraux. Adapter le financement du transport collectif, c'est assurer l'équité et la vitalité de l'ensemble des régions du Québec* », constate madame Nathacha Tessier, présidente de la Table des MRC Centre-du-Québec.

Malgré les efforts soutenus de la MRC pour optimiser et maintenir le service, les capacités locales sont atteintes.

La MRC et ses partenaires demandent donc au gouvernement :

- Un financement stable et prévisible.
- Un modèle adapté aux réalités rurales.
- La reconnaissance du transport collectif comme service essentiel.

« *On ne demande pas du luxe, mais les moyens de maintenir un service de base pour nos citoyens. Le gouvernement doit agir rapidement* »

« *À Bécancour, le message est clair : la population choisit de se battre pour ses services, pour ses citoyens et pour son avenir* »

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur notre site Internet : [Transport collectif - Un service essentiel pour la MRC de Bécancour | MRC de Bécancour](#).

Information et demande d'entrevue :

Isabel Rouette  
Conseillère en communication  
819 298-3300, poste 243  
[i.rouette@mrcbecancour.qc.ca](mailto:i.rouette@mrcbecancour.qc.ca)